

**50<sup>eme</sup> NATIONALE D'ELEVAGE  
du CLUB du BOUVIER des FLANDRES  
et des ARDENNES.**

Affilié à la Société Centrale Canine, reconnue d'utilité publique, agréée par le Ministère de l'Agriculture  
11 et 12 septembre 2010

CLUB CANIN de PIERRELATTE, route de St Paul trois Châteaux  
26700 PIERRELATTE

**CONCOURS RING du 11 SEPTEMBRE 2010  
CSAU-BREVET-RING 1-2-3**

**JUGE : Monsieur Jean Yves REGUER - H.A Messieurs Nicolas AGIUS et Stéphane LERAY**

**FEUILLE D'ENGAGEMENT**

Coller ici  
Votre vignette  
de  
Licence 2010

Race : ..... Sexe : .....

Nom du chien : .....

Affixe : .....

Date de naissance : ..... LOF n° ..... Identification/tatouage.....

Nom, Prénom du Conducteur : ..... Adresse.....

..... N° Carnet de travail .....

Email ..... Tél. ....

Nom et adresse du propriétaire (Si différent du Conducteur).....

.....

Société Canine Régionale..... Club.....

**ECHELONS** : Cocher la, ou les épreuves concernées.

- CSAU : 16 €
- Brevet : 16 € gratuit si chien exposé le dimanche 12/09/2010
- Ring 1 : 16 € gratuit si chien exposé le dimanche 12/09/2010
- Ring 2 : 16 € gratuit si chien exposé le dimanche 12/09/2010
- Ring 3 : 16 € gratuit si chien exposé le dimanche 12/09/2010

**Joindre a cette fiche dûment complétée :**

- 2 vignettes licence 2010 par épreuve en plus de celle collée ci dessus
- 1 Photocopie du certificat antirabique ( Pour les départements non indemnes de rage)
- 1 Photocopie du CSAU pour le brevet.
- Pour le CSAU (Age minimum 12 mois) carte de tatouage + photocopie du pedigree ou du certificat de naissance.
- 1 Enveloppe timbrée libellée à votre nom pour accusé de réception d'engagement ou, remplir la case Email.
- 1 chèque de règlement libellé à l'ordre du CBF.

Rappel : Le Conducteur est civilement responsable des accidents matériels ou corporels qui pourraient être causés par son chien.  
Le Club organisateur étant déchargé de toute responsabilités.

Signature du Conducteur

Signature de son Président de Club